



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège des IA-IPR

Affaire suivie par :
Marilyne DEWAVRIN-FARRY
IA-IPR Histoire et Géographie
Référente mémoire et citoyenneté

Clermont-Ferrand, le 6 octobre 2025

La Référente mémoire et citoyenneté

Contact :
Catherine FLEURY
Tél : 04 73 99 32 82
Mél : concours-scolaires@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs d'école

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie
Directeurs académiques des services de l'Education nationale

Objet : Appel à projet ADAGE, Entrée au Panthéon de Robert Badinter le 9 octobre 2025

À l'occasion de l'entrée au Panthéon de Robert BADINTER, le 9 octobre 2025 (jour anniversaire de la promulgation de la loi d'abolition de la peine de mort en 1981), un appel à projet est lancé sur l'application ADAGE. Il permettra aux équipes éducatives d'étudier les dispositions juridiques majeures prises par le militant des droits humains qu'était Robert Badinter et qui sont incluses dans de nombreux programmes d'enseignement.

Cet appel à projet concerne les élèves du CM2 à la terminale. Le nombre de participants n'est pas limité. Le projet peut concerner un groupe d'élèves (au minimum 2 élèves), une classe entière ou plusieurs classes et être entrepris dans un cadre interdisciplinaire.

Sa réalisation peut se concentrer sur la journée du 9 octobre ou s'intégrer dans des actions menées durant l'année scolaire 2025-2026 autour des notions de droits individuels, d'État de droit, de dignité humaine, de justice et de mémoire. Des ressources sont disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3984/l-entree-au-pantheon-de-robert-badinter-1928-2024>

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 16 janvier 2026** mais les contributions peuvent être déposées jusqu'au mois de juin 2026.

Je vous remercie de bien vouloir contribuer au succès de cette opération en diffusant largement l'information auprès des enseignants de votre établissement.

Marilyne DEWAVRIN-FARRY